

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 03746
Numéro SIREN : 399 135 482
Nom ou dénomination : RHODIANYL

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2021 sous le numéro de dépôt 22751

RHODIANYL

Société par actions simplifiée

52 rue de la Haie Coq
93300 AUBERVILLIERS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

RHODIANYL

Société par actions simplifiée

52 rue de la Haie Coq
93300 AUBERVILLIERS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'associé unique de la société RHODIANYL

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société RHODIANYL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Continuité de l'exploitation : Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note I.4 "Continuité d'exploitation" de l'annexe donne l'information appropriée sur la situation de la société au regard de sa capacité à poursuivre ses activités dans des conditions normales et au regard de l'application du principe de continuité de l'exploitation.

- **Titres de participation** : Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit à 394 353 614 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note "II.1.6.2.1 - Immobilisations financières - Méthodes utilisées pour le calcul des dépréciations - titres de participation" de l'annexe. Sur la base des éléments qui nous ont été communiqués, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à apprécier l'évaluation qui en résulte.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 4 juin 2021

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guillaume Villard', with a stylized flourish extending to the right.

Guillaume VILLARD

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

RHODIANYL
Clôture des comptes au 31 décembre 2020

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immos incorporelles				
TOTAL immo 31 décembre				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	1 566 263 995	1 171 910 381	394 353 614	814 834 256
Créances rattachées à des participations	1 325 146		1 325 146	9 124 410
Autres titres immobilisés	11 403 750		11 403 750	11 128 500
Prêts	47 237		47 237	47 237
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	1 579 040 128	1 171 910 381	407 129 747	835 134 403
Total Actif Immobilisé (II)	1 579 040 128	1 171 910 381	407 129 747	835 134 403
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	2 675 966		2 675 966	105 974 199
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	2 675 966		2 675 966	105 974 199
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités				
TOTAL Disponibilités				
Charges constatées d'avance	120 581		120 581	224 469
TOTAL Actif circulant (III)	2 796 546		2 796 546	106 198 667
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	1 581 836 674	1 171 910 381	409 926 293	941 333 070

RHODIANYL
Clôture des comptes au 31 décembre 2020

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 605 362 500)	255 900 135	255 900 135
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	5 516 528	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	5 516 528	
Report à nouveau	104 814 037	-11 334 184
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-145 027 180	121 664 750
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	221 203 520	366 230 700
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	60 000	60 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	60 000	60 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	179 514 810	574 529 461
TOTAL Dettes financières	179 514 810	574 529 461
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 699	2 699
Dettes fiscales et sociales	980 591	510 210
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 164 673	0
TOTAL Dettes d'exploitation	9 147 963	512 909
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	188 662 774	575 042 370
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL - PASSIF (I à V)	409 926 293	941 333 070

RHODIANYL
Clôture des comptes au 31 décembre 2020

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			11 416 749	6 392 907
Impôts, taxes et versements assimilés			822 339	2 964 132
Salaires et traitements				
Charges sociales			164 411	207 568
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		
		Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges			1 001	
Total des charges d'exploitation (II)			12 404 500	9 564 607
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-12 404 500	-9 564 607
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			7	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			13 631	83
Produits financiers de participations			27 440 248	34 602 845
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			261 544	2 736 301
Reprises sur provisions et transferts de charges			302 826 700	94 744 468
Différences positives de change			3 861 557	28 908
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			334 390 048	132 112 524
Dotations financières aux amortissements et provisions			198 355 355	
Intérêts et charges assimilées			2 782 983	636 398
Différences négatives de change			3 358 601	184 392
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			204 496 939	820 790
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			129 893 110	131 291 733
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			117 474 985	121 727 044

RHODIANYL
Clôture des comptes au 31 décembre 2020

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	262 419 836	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	262 419 836	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	524 922 002	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	524 922 002	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-262 502 166	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		62 294
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	596 809 891	132 112 524
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	741 837 072	10 447 774
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-145 027 180	121 664 750

ANNEXE

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

I.1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice 2020, la société a poursuivi son activité de société holding et de gestion de son portefeuille de participations de titres.

I.2 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Suite à l'annonce fin 2017 par le groupe Solvay de la cession des activités Performance Polyamides à l'échelle mondiale, et aux accords conclus entre le groupe BASF, le groupe Domo et le groupe Solvay, RHODIANYL a cédé le 31 janvier 2020 :

- la totalité du capital de SOLVAY ENGINEERING PLASTICS POLAND, soit 110 000 parts sociales, à Domo Chemicals GmbH, une société allemande contrôlée par le groupe Domo,
- la totalité de la participation qu'elle détenait dans la société TECHPOLYMERS INDUSTRIA E COMERCIO LTDA., soit 36.250.401 parts sociales, à BASF S.A., une société brésilienne contrôlée par le groupe BASF, et
- la totalité de la participation qu'elle détenait dans la société Solvay Chemicals Korea Co., Ltd., soit 2.000.000 parts sociales, à BASF Beteiligungsgesellschaft mbH, une société allemande contrôlée par le groupe BASF ;
- la totalité de la participation qu'elle détenait dans la société Butachimie SNC, soit 159.898 parts sociales, à BASF SE, une société allemande contrôlée par le groupe BASF, et
- la totalité de la participation qu'elle détenait dans la société Rhodia Polymers & Specialties India Private Limited, soit 17.161.474 parts sociales, à BASF Nederland B.V, une société néerlandaise contrôlée par le groupe BASF.

Les comptes annuels de RHODIANYL au 31 décembre 2019 ont fait l'objet d'une certification avec réserve pour limitation, relative à l'évaluation de la participation dans la société RHODIA OPERATIONS, la Direction de la société n'ayant pas été en mesure de déterminer la valeur d'utilité de cette participation compte tenu du contexte propre à cette entité. Cette situation avait conduit à maintenir au 31 décembre 2019 une valeur comptable nette identique à celle de l'exercice 2018 de 315,2 m€ après prise en compte d'une dépréciation de 973 M€.

Au 31 décembre 2020, la valeur d'utilité de RHODIA OPERATIONS a l'objet d'une évaluation selon les méthodes et principes comptables décrits dans le paragraphe II.1.6.2.1, ce qui conduit à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire de 134,3 millions d'euros , la valeur nette de cette participation étant ramenée à 180,9 M€

I.3 – COMPARABILITE DES COMPTES

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice 2020.

I.4 - CONTINUITE D'EXPLOITATION

Les comptes de Rhodianyl arrêtés au 31 décembre 2020 font apparaître une perte nette de -145 027 180 €, et des capitaux propres positifs de 221 203 520 €.

Les capitaux propres de la société étant positifs et supérieurs à la moitié du capital social nous n'avons pas de problématique de continuité d'exploitation

Le financement de l'activité de la société est assuré par le groupe SOLVAY sous forme d'avance en compte courant groupe.

Par ailleurs, à la clôture de l'exercice , le groupe SOLVAY considère disposer de sources de financement suffisantes pour permettre à ses filiales de poursuivre leurs activités dans des conditions normales d'exploitation.

En conséquence, la direction de la société estime que l'établissement des comptes selon la convention de base de continuité d'exploitation reste approprié.

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux principes comptables généralement admis en France selon le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, et ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- et indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La devise d'établissement des comptes est l'euro.

II.1 – ACTIFS IMMOBILISES

II.1.1 - Immobilisations incorporelles

Non applicable

II.1.2 – Immobilisations corporelles

Non applicable

II.1.3 – Comptabilisation des immobilisations par composants

Non applicable

II.1.4 – Comptabilisation des pièces de rechange immobilisables

Non applicable

II.1.5 – Appréciation de la valeur d'actif

Non applicable

II.1.6 – Immobilisations financières

II.1.6.1 – Mode et méthodes d'évaluation

Les titres de participation, les autres titres immobilisés ainsi que les autres immobilisations financières sont inscrits à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition. Les frais d'acquisition sont, le cas échéant, attachés au coût d'acquisition des titres et amortis selon la méthode linéaire

sur une durée de 5 ans conformément à l'avis CU CNC n° 2007-C du 15 juin 2007.

Les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale en tenant compte des intérêts courus non échus, sans actualisation de la créance.

II.1.6.2 – Méthodes utilisés pour le calcul des dépréciations

II.1.6.2.1 – Titres de participations

Les titres de participation sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, sont, le cas échéant, rattachés au coût d'acquisition des titres.

Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire, la société évalue la valeur d'utilité de ses titres de participation.

Lorsque la valeur d'utilité d'un titre est supérieure au coût d'acquisition, aucune plus-value latente n'est comptabilisée.

Lorsque la valeur d'utilité d'un titre est inférieure à son coût d'acquisition, deux types de provisions peuvent être constitués :

- une provision pour dépréciation dans la limite de la valeur d'origine des titres
- une provision pour risque financier sur filiales pour le complément, en cas de situation nette négative.

La valeur d'utilité des titres de participations est déterminée au cas par cas selon principalement 4 méthodes :

1/ Une valorisation est basée sur la valeur des « actifs nets » ;

2/ Pour les holdings (entités non opérationnelles) la valorisation est définie en fonction de la valeur de la quote-part des filiales détenues ;

3/ Pour les entités opérationnelles, on utilise soit un multiple d'Ebitda, soit une évaluation basée sur les DCF (Discounted Cash Flow). L'« Ebitda » correspond au résultat opérationnel annuel avant coûts de restructuration, dotations nettes aux amortissements, dépréciation, autres charges et produits opérationnels.

4/ Dans certains cas particuliers la valorisation est basée sur une évaluation externe.

II.1.6.2.2 – Autres immobilisations financières

Une provision pour dépréciation des autres immobilisations financières est constituée, le

cas échéant, lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

II.2 – STOCKS ET ENCOURS DE PRODUCTION

Non applicable

II.3 – CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est pratiquée dès qu'apparaît une perte probable ou un risque de non recouvrement.

Dans un souci de gestion de notre trésorerie, la majorité des créances clients sont cédées sans recours.

II.4 – CHARGES A REPARTIR

Néant

II.5 – EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Néant

II.6 – TITRES SUBORDONNES

Néant

II.7 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est pratiquée dès que leur valeur liquidative est inférieure à la valeur nette comptable.

II.8 – PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions règlementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur.

II.9 – PROVISIONS

II.9 .1 – Provisions pour litiges

Une provision pour litige est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation à l'égard d'un tiers, résultant d'un évènement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources dans le futur, sans contrepartie au moins équivalente.

Pour chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, la probabilité de sortie de ressources et le montant du risque sont estimés à la date d'arrêté des comptes par la direction et le cas échéant après avis des conseils externes.

II.9 .2 – Provisions pour restructuration

Néant

II.9 .3 – Provisions pour risque liés à l'environnement

Néant

II.9 .4 – Provisions pour hausse des prix

Néant

II.9 .5 – Provisions pour grosses réparations

Non applicable

II.10 – ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES

La société évalue chaque année le montant de ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite et engagements assimilés ainsi qu'en matière de compléments de retraite accordés à certains bénéficiaires en activité ou déjà en retraite.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalité.

RHODIANYL
Clôture des comptes au 31 décembre 2020

Ces engagements ne sont pas provisionnés à la clôture de l'exercice, et font l'objet d'une information spécifique dans les engagements financiers (Cf. V.2.1).

Il n'y a plus de salarié actif chez Rhodianyl, ces engagements ne concernent que des personnes retraitées.

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Hypothèses	2020	2019
Taux actualisation	0,25%	0,75%
Taux d'augmentation des salaires	<p style="text-align: center;"><u>Cadres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 5% jusqu'à 35 ans - 3,75% entre 35 ans et 40 ans - 3% entre 40 ans et 50 ans - 2,50% au-delà de 50 ans <p style="text-align: center;"><u>Non-cadres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 4,25% jusqu'à 35 ans - 3,50% entre 35 ans et 40 ans - 3,00% entre 40 ans et 50 ans - 2,50% au-delà de 50 ans 	<p style="text-align: center;"><u>Cadres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 5% jusqu'à 35 ans - 3,75% entre 35 ans et 40 ans - 3% entre 40 ans et 50 ans - 2,50% au-delà de 50 ans <p style="text-align: center;"><u>Non-cadres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 4,00% jusqu'à 35 ans - 3,50% entre 35 ans et 40 ans - 3,00% entre 40 ans et 50 ans - 2,50% au-delà de 50 ans
Taux d'inflation	1,50%	1,75%
Hypothèse de départ du salarié	Départ volontaire à l'initiative du salarié - CCN Chimie	Départ volontaire à l'initiative du salarié - CCN Chimie
Age de départ du salarié	Age d'obtention du taux plein - Loi Fillon	Age d'obtention du taux plein - Loi Fillon
Table de mortalité	Phase d'activité : TGH05 - TGF05. Phase de service des rentes viagères ACR et ARS (TGH05 et TGF05)	Phase d'activité : TGH05 - TGF05. Phase de service des rentes viagères ACR et ARS (TGH05 et TGF05)
Hypothèse de début d'activité	Age de début d'activité différent selon le statut des personnels (20 ans pour les non cadres et 24 ans pour les cadres)	Age de début d'activité différents selon le statut des personnels (20 ans pour les non cadres et 24 ans pour les cadres)

Les hypothèses liées à l'âge de départ à la retraite ont été modifiées suite à la réforme des retraites promulguée le 09/11/2010. Les bases de calcul des indemnités de départ à la retraite sont celles du 31 décembre 2019

II.11 – GRATIFICATIONS D'ANCIENNETE ET AUTRES AVANTAGES A LONG TERME

Néant

II.12 – DIVIDENDES

Les dividendes à recevoir par la société de ses filiales et participations sont constatés en produits à date de leur approbation par l'assemblée.

II.13 – METHODE DE COMPTABILISATION DU RESULTAT DES SNC

Néant

II.14 – GESTION CENTRALISEE DE LA TRESORERIE

La société délègue sa gestion de trésorerie à Solvay SA qui agit en tant que banque interne du groupe Solvay.

Cette gestion centralisée de la trésorerie auprès de Solvay SA est traduite dans les comptes de la société par la comptabilisation d'un compte courant avec Solvay SA.

II.15 – INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

La société pratique la couverture de change à terme de ses opérations commerciales à l'exportation ainsi que de ses principaux contrats en devises. Le montant de ces couvertures de change figure dans les engagements hors bilan et n'a aucun impact sur le bilan. Toutefois, si le résultat de ces couvertures fait apparaître une perte latente suite à des couvertures imparfaites, celle-ci fait l'objet d'une provision pour risque de change à due concurrence.

Les produits et charges résultant de l'utilisation de ces instruments financiers qualifiés comptablement de couverture sont constatés en résultat de manière symétrique à l'enregistrement des charges et produits de l'élément couvert.

II.16 – OPERATIONS EN DEVISES

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances, dettes et les disponibilités en devises sont valorisées au cours de clôture. La différence résultant de la revalorisation des éléments est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes sont déterminées en tenant compte des gains latents sur les instruments de couverture et font l'objet d'une provision pour risques. Les différences de change résultant de la conversion des disponibilités sont comptabilisées au compte de résultat.

II.17 – RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Non applicable

II.18 – INTEGRATION FISCALE

La société est membre du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est Solvay France depuis le 01/01/2017.

La méthode de répartition de l'impôt-société du groupe est la suivante :

- la filiale comptabilise sa charge d'impôt comme si elle n'était pas membre du groupe ;
- la société mère inscrit dans ses charges ou produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et la charge d'impôt comptabilisée dans la filiale ;
- la dette d'impôt-société est transférée à la société mère tête de groupe. Le cumul des déficits reportables de la filiale est de 163 318 967€ au 31 décembre 2020 ;

II.19 – CONVENTION D'INDEMNISATION

Néant

III. NOTES SUR LE BILAN

III.1 – ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

III.1.1 - Tableau de mouvements des immobilisations incorporelles, corporelles, et financières

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL III)					
	Autres participations	2 100 340 391		1 325 161	
	Autres titres immobilisés	11 128 500		292 500	
	Prêts et autres immobilisations financières	47 237			
TOTAL IV)		2 111 516 129		1 617 661	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		2 111 516 129		1 617 661	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				

RHODIANYL
Clôture des comptes au 31 décembre 2020

TOTAL (III)				
Autres participations		534 076 412	1 567 589 141	
Autres titres immobilisés		17 250	11 403 750	
Prêts et autres immobilisations financières			47 237	
TOTAL IV)		534 093 662	1 579 040 128	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		534 093 662	1 579 040 128	

III.1.2 - Indication des éléments constitutifs

L'actif immobilisé est essentiellement constitué de titres de participations dans la filiale française Rhodia Opérations et de la filiale étrangère Rhodia Brazil.

Le poste "autres titres immobilisés" est composé par des parts dans un FCPI .

III.2 – ETAT DES AMORTISSEMENTS

Néant

III.3 – ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

III.3.1 – Tableau d'évolutions des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions pour litige				
Frais de développement				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	60 000			60 000
TOTAL II Provisions	60 000			60 000
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	1 276 381 726	198 355 355	302 826 700	1 171 910 381
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL III autres provisions et dépréciations	1 276 381 726	198 355 355	302 826 700	1 171 910 381

RHODIANYL
Clôture des comptes au 31 décembre 2020

<i>TOTAL GENERAL</i>	1 276 441 726	198 355 355	302 826 700	1 171 970 381
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières		198 355 355	302 826 700	
Dont dotations et reprises exceptionnelles				

III.3.2 – Détail des provisions

Rubriques	Situation et mouvements			
	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Provision pour risques				
Provision pour risques filiales				0
Provision pour litige salarié	60 000		0	60 000
Provision pour litige fiscaux		0		0
TOTAL (I)	60 000	0	0	60 000
Provision pour charges				
TOTAL (II)	0	0	0	0
TOTAL (I) + (II)	60 000	0	0	60 000

III.3.3 – Informations sur les provisions significatives

Néant

III.3.4 – Informations sur les dépréciations significatives

Les provisions pour dépréciations sur immobilisations Financières s'élèvent à 1 172 millions d'euros au 31/12/2020 (contre 1 276 millions d'euros au 31 décembre 2019).

La diminution nette de cette provision (104 M€) se décompose en :

- Une reprise de 291 MEUR sur Butachimie suite à la cession des titres à BASF
- Une reprise de 12 MEUR sur Techpolymers Bresil suite à la cession des titres à BASF
- Une dotation de 134 MEUR sur Rhodia Opérations
- Une dotation de 64 MEUR sur Rhodia Brazil

RHODIANYL
Clôture des comptes au 31 décembre 2020

III.4 – TITRES DE PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Code sté	Nom société	Valeur brute (I)				
		Début	Augm.	Dimin.	Echange	Fin
2312	ASTER II PARTS B	150 000				150 000
4274	RHODIA OPERATIONS	1 288 537 965				1 288 537 965
5609	BUTACHIMIE	451 021 871	-	451 021 871		0
40032	RHOD V	29 985	15	30 000		-
40043	RHOD W	15		15		-
60668	RHODIA THAI HOLDING CO LTD (Bangpoo)	21				21
71542	RHODIA POLYMERS & SPECIALTIES INDIA PVT	24 017 752		24 017 752		-
75233	RHODIA POLIAMIDA E ESPECIALIDADE	277 575 991			- 277 575 991	-
75233	RHODIA BRAZIL				277 575 991	277 575 991
75255	SOLVAY CHEMICALS KOREA	7 431 982		7 431 982		-
75311	SOLVAY ENGINEERING PLASTICS POLAND	12 631 258		12 631 258		-
76613		18				18
63430	TECHPOLYMERS INDUSTRIA E	29 819 125		29 819 125		-
	TOTAL TITRES DE PARTICIPATIONS	2 091 215 982	15	524 952 002	-	1 566 263 995
2312	ASTER II PARTS A	11 128 500	292 500	17 250		11 403 750
	TOTAL AUTRES TITRES IMMOBILISES	11 128 500	292 500	17 250	-	11 403 750

- Les appels de fonds du FCPI Aster II se sont élevés à 292 K€ au cours de l'exercice. Par ailleurs, Rhodianyl a reçu 17 K€ du FCPI ASTER II au titre d'une réduction de son capital.

III.5 – CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

Créances rattachées à des participations (en euros)	Montant 2020	Montant 2019
Dividendes à recevoir	1 325 146	9 124 410
TOTAL	1 325 146	9 124 410

Les variations concernant le poste "créances rattachées à des participations" sont dues à :

- les dividendes à recevoir (TJLP) pour Q4 2020 de la filiale Rhodia Brazil pour un montant de 1 325 K€.

III.6 – STOCKS-LES QUOTAS CO2

Néant

RHODIANYL
Clôture des comptes au 31 décembre 2020

III.7 – AUTRES CREANCES ET AUTRES DETTES

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				1 325 146	1 325 146	
Prêts				47 237	14 824	32 413
Autres immobilisations financières						
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				1 372 384	1 339 971	32 413
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients						
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant constitués.				
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		4	4		
	Autres impôts					
	Etat - divers					
Groupes et associés				841 755	841 755	
Débiteurs divers				1 834 207	1 834 207	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				2 675 966	2 675 966	
Charges constatées d'avance				120 581	120 581	
TOTAL DES CREANCES				4 168 930	4 136 517	32 413
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers				179 514 810	179 514 810	
Fournisseurs et comptes rattachés				2 699	2 699	
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		980 591	980 591		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés						
Autres dettes				8 164 673	8 164 673	
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES				188 662 774	188 662 774	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					Emprunts auprès des associés personnes physiques	
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

III.8 – PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER (en euros)

Nature des produits à recevoir	Montant 2020 [euros]	Montant 2019 [euros]
Créances rattachées à des participations Clients et comptes rattachés	1 325 146	9 124 410
Autres créances	1 832 046	
TOTAL	3 157 192	9 124 410

Nature des charges à payer	Montant 2020 [euros]	Montant 2019 [euros]
Emprunts et dettes financières		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 699	2 733
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes	8 164 673	
TOTAL	8 167 372	2 733

III.9 – CHARGES A REPARTIR

Néant

III.10 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Néant

III.11 – CHARGES CONSTATEES D'AVANCE ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Détails Charges Constatées d'Avance	Montant 2020 [euros]	Montant 2019 [euros]
Assurances	120 581	224 469
TOTAL	120 581	224 469

III.12- CAPITAUX PROPRES

Le capital de la société est de 255 900 135 euros, constitué de 17 060 009 actions d'un montant nominal de 15 euros, détenue à 100% par Solvay France SA.

III.12.1 – Tableau de variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres (en euros)			
Catégorie	Ouverture	Variation	Clôture
Capital	255 900 135	0	255 900 135
Primes d'apport			
Réserve légale		5 516 528	5 516 528
Réserve spéciale de conversion du capital			
Autres réserves	0	0	0,00
Report à nouveau	-11 334 184	116 148 221	104 814 037
Subvention d'investissements			
Amortissements dérogatoires			
Résultat en instance d'affectation	121 664 750	-266 691 930	-145 027 180
TOTAL	366 230 700	-145 027 180	221 203 520

III.12.2 – Détail des catégories de titres

Catégorie des titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	Clôture de l'exercice	Créés durant l'exercice	Remboursés durant l'exercice	
Actions ordinaires	17 060 009			15,00 €

III.13- AUTRES FONDS PROPRES

Néant

III.14 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

Le poste "Emprunts et Dettes financières divers" d'un montant de 179 515 K€ au 31 décembre 2020 est constitué par l'endettement auprès de Solvay SA qui assure la gestion centralisée de la trésorerie de Rhodianyl.

Nature emprunts et dettes financières diverses	Montant 2020 (euros)	Montant 2019 (euros)
Groupe et Associés, Compte courant	179 514 810	574 529 461
TOTAL	179 514 810	574 529 461

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

IV.1 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Néant.

IV.2 – DETAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES

Néant.

IV.3 - RESULTAT FINANCIER

IV.3.1- Détail du résultat financier

Nature des produits financiers	Montant 2020 (euros)	Montant 2019 (euros)
Produits de participation	27 440 248	34 602 845
Autres intérêts et produits assimilés	232 591	2 736 301
Boni de fusion TUP Rhod V	28 953	
Reprises de dépréciations des titres de participations	302 826 700	94 744 468
Différences positives de change	3 861 557	28 908
TOTAL	334 390 048	132 112 524

RHODIANYL
Clôture des comptes au 31 décembre 2020

Nature des charges financières	Montant 2020 (euros)	Montant 2019 (euros)
Dotations provisions pour dépréciations des titre de participations	198 355 355	0
Intérêts et charges assimilées	2 605 250	636 398
Autres frais & dettes financières	0	0
Différences négatives de change	3 536 334	184 392
TOTAL	204 496 939	820 790

Les produits de participations sont principalement constitués par les dividendes reçus de:

- Rhodia Brazil pour un montant de 25 493 K€
- Techpolymers pour un montant de 1748 K€

Les autres intérêts et produits assimilés sont composés des:

- Intérêts sur le compte courant Butachimie pour 233 K€

Les reprises sur provisions pour dépréciations concernent principalement les titres cédés :

- Butachimie pour 290 663 K€
- Techpolymers Industria E Comercio pour 12 163 K€

Les Dotations aux provisions pour dépréciations concernent principalement les titres de :

- Rhodia opérations pour 134 323 K€
- Rhodia Brazil pour 64 032 K€

Les intérêts et charges assimilées sont principalement constitués par:

- L'endettement auprès de Solvay SA pour 2 605 K€

IV.3.2 – Charges et produits financiers provenant des entreprises liées (1)

Nature des produits financiers avec les entreprises liées	Montant 2020 (euros)	Montant 2019 (euros)
Revenus de participations	27 440 248	24 904 231
Autres intérêts & produits assimilés	28 953	0
TOTAL	27 469 201	24 904 231

Nature des charges financières avec les entreprises liées	Montant 2020 (euros)	Montant 2019 (euros)
Intérêts et charges assimilées	2 605 250	636 398
Autres frais financiers		
TOTAL	2 605 250	636 398

(1) Sociétés dont Solvay détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des parts, et qui sont incluses dans son périmètre d'intégration globale

IV.4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Nature des charges exceptionnelles	Montant 2020 (euros)	Montant 2019 (euros)
CESSIONS IMMOS FINANCIERES	524 922 002	0
Cessions de titres de participations - VNC (projet PAX)	524 921 987	0
Cessions de titre de participations - VNC Rhod W	15	
TOTAL	524 922 002	0

Nature des produits exceptionnels	Montant 2020 (euros)	Montant 2019 (euros)
CESSIONS IMMOS FINANCIERES	262 419 836	0
Produit de Cessions de titres de participations - (projet PAX)	262 419 821	0
Produit de Cessions de titre de participations - Rhod W	15	
TOTAL	262 419 836	0

IV. 5 - IMPOT SUR LES SOCIETES

Rhodianyl dégage un résultat fiscal déficitaire de 72 369 921€ pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 et ne supporte pas de charge d'impôt sur les sociétés, pour l'exercice 2021.

IV. 6 – Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S)

Néant

V. AUTRES INFORMATIONS

V.1 – ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN (en €)

Rubriques	Entreprises liées (1)	Participations (2)
Actif immobilisé		
Participations	1 566 113 973	150 000
Créances rattachées à des participations	1 325 146	
Autres titres immobilisés		11 403 750
Autres immobilisations financières		
Actif circulant		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	843 916	
Dettes		
Emprunts et dettes financières diverses	179 514 810	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes		

(1) Sociétés dont Solvay détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des parts, et qui sont incluses dans son périmètre d'intégration globale

(2) Sociétés dont Solvay détient, directement ou indirectement, des parts, et qui ne sont pas incluses dans le renvoi précédent

V. 2 – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES ENGAGEMENTS

V.2.1 – Engagements financiers

Rubriques	Montant (€)	dont envers entreprises liées (1)	dont envers participations (2)	dont envers dirigeants	Dont engagement de pension à couvrir au titre de l'ordonnance n°2015- 839 du 9 juillet 2015
ENGAGEMENTS RECUS					
a) avals, cautions, et garanties reçus	-				
b) Garantie reçue au titre de la sécurisation des rentes	775 302	775 302			775 302
TOTAL		775 302	-	-	775 302
ENGAGEMENTS DONNES					
a) effets escomptés non échus	-				
b) avals, cautions, et garanties donnés					
c) engagements en matière de pension, d'indemnité de départ à la retraite, de mutuelle des retraités et de pénibilité					
Montant des engagements de retraite au 31/12/2020					
Montant des engagements de mutuelle des retraités au 31/12/2020	-				3 876 508
Montant des engagements liés à la pénibilité au 31/12/2020					
e) dettes garanties par des sûretés réelles					
f) commandes sur fournisseurs d'immobilisations					
g) engagements locations non résiliables					
TOTAL	-	-	-	-	3 876 508

1) Sociétés dont Solvay détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des parts, et qui sont incluses dans son périmètre d'intégration globale

(2) Sociétés dont Solvay détient, directement ou indirectement, des parts, et qui ne sont pas incluses dans le renvoi précédent

V.2.2 – Engagements financiers en matière de crédit-bail

Néant au 31 décembre 2020

V.2.3 – Engagements financiers liés aux instruments financiers dérivés Néant.

Néant

V.2.4 – Autres engagements

Néant

V.3 – VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Néant

V.4 – CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE ET EMPLOI (CICE)

Le CICE a été mis en place à compter du 1er janvier 2013 et a pris fin au 1^{er} janvier 2019.

En conséquence, pas de produit à recevoir constaté dans les comptes 2020 en raison de la fin du dispositif.

Pour mémoire, un produit à recevoir au titre du CICE était comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes. Le groupe SOLVAY comptabilisait le CICE, dans les comptes individuels, au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 « Charges de personnel ».

V.5 – HONORAIRES DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le rapport annuel consolidé du groupe mentionne les honoraires aux commissaires aux comptes En conséquence, les montants ne sont pas repris dans la présente annexe comptable.

V.6 – SITUATION FISCALE

V.6.1 - Ventilation de l'impôt sur les sociétés

Montants en euros	Taux 28%		28,00%		
	RESULTAT AVANT IMPOT	IMPOT		RESULTAT APRES IMPOT	
		Théorique	Réel	Théorique	Réel
RESULTAT EXPLOITATION	- 12 404 500	- 3 473 260	-	- 15 877 760	- 12 404 500
RESULTAT FINANCIER (y compris QP)	129 879 486	4 072 305		133 951 791	129 879 486
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 262 502 166	- 20 862 623	-	- 283 364 789	- 262 502 166
TOTAL	- 145 027 180	- 20 263 578	-	- 165 290 758	- 145 027 180

V.6.2 - Situation fiscale latente et différée

Néant au 31 décembre 2020

V.7 – IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTES

Dénomination et siège social	Forme	Méthode de consolidation
SOLVAY SA 310 rue de Ransbeek 1120 Bruxelles Belgique	Société anonyme	Globale

V.8 – LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (en K€)

Dénomination	Capital social	Quote-part	Val. Brutes Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires (1)
Siège Social	Autres capitaux propres (1)	Dividendes	Val. Nettes Titres	Cautions	Résultat (1)
FILIALES (plus de 50%)					
RHODIA OPERATIONS	581 059	100,00%	1 288 538		1 045 630
PARIS (75)	339 852	-	180 810		-15 989
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
RHODIA BRAZIL	171 152	63,06%	277 576		598 904
SÃO PAULO (Brésil)	201 347		213 544		16 513
AUTRES TITRES					
ASTER II	NC	14,31%	11 404		NC
	NC		11 404		NC

- (1) Les informations données sont relatives au dernier exercice clos soit le 31/12/2020

V.9 – REMUNERATION ET AUTRES AVANTAGES ACQUIS OU VERSES AUX DIRIGEANTS

Le Président n'a perçu aucune rémunération de la société au cours de l'exercice 2020.

V.10- TRANSACTIONS CONCLUES AVEC DES PARTIES LIEES

RHODIANYL réalise des transactions non significatives, ou conclues à des conditions normales, ou exclues du champ d'application tel que décrit dans le règlement ANC 2010-02 et 2010-03 avec des parties liées.

VI – EVENEMENT POST CLOTURE

La performance de Rhodianyl dépend de la distribution de dividendes de ses filiales.

Crise sanitaire du coronavirus

L'épidémie Covid 19 qui a démarré en Chine en décembre 2019, s'est ensuite poursuivie en vague pendant l'année 2020 continue à se poursuivre en 2021.

Devant ces incertitudes, le groupe met en place les mesures appropriées pour ses employés et pour répondre aux besoins de ses clients.

RHODIANYL

Société par Actions Simplifiée au capital de 255 900 135 €
Siège social : 52 rue de la Haie Coq, 93300 Aubervilliers
399 135 482 RCS Bobigny
(la « Société »)

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 15 JUIN 2021**

La société SOLVAY FRANCE, Société Anonyme au capital de 148 919 600 €, ayant son siège social 52 rue de la Haie Coq, 93300 Aubervilliers, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 352 170 161, représentée par M. François PONTAIS, Président-Directeur Général,

Agissant en qualité d'Associé Unique de la Société,

Après avoir rappelé l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion sur les opérations et les comptes de l'exercice 2020.
2. Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Examen et approbation des comptes et du bilan de l'exercice 2020. Quitus au Président. Affectation du résultat.
4. Pouvoirs pour formalités.

Et après avoir pris connaissance des documents suivants :

- inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 décembre 2020 ;
- comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- rapport de gestion ;
- rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes ;
- texte du projet de décisions,

A pris les décisions suivantes :

Première Décision

L'Associé Unique prend acte qu'aucune convention visée par l'article L. 227-10 du Code de Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice 2020.

Deuxième Décision

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les opérations, les comptes et le bilan de l'exercice 2020 qui se solde par une perte nette comptable de (145 027 180,36 €).

Il donne quitus au Président de la Société pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Troisième Décision

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice 2020, qui s'élève à (145 027 180,36 €), de la manière suivante :

- Report à nouveau antérieur €. 104 814 036,91
- Perte de l'exercice..... €. (145 027 180,36)
- Total €. (40 213 143,45)

Affectation

- Report à nouveau déficitaire..... €. (40 213 143,45)

Il ne sera distribué aucun dividende.

Il rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Quatrième Décision

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur de copie ou d'un extrait du procès-verbal de ces décisions pour accomplir toutes formalités légales ou autres, ainsi que toute mesure de publicité et notamment tout dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

Fait à Aubervilliers, le 15 juin 2021



**L'Associé Unique,
Société SOLVAY FRANCE
Représentée par François PONTAIS**

RHODIANYL

Société par actions simplifiée

52 rue de la Haie Coq
93300 AUBERVILLIERS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

RHODIANYL

Société par actions simplifiée

52 rue de la Haie Coq
93300 AUBERVILLIERS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'associé unique de la société RHODIANYL

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société RHODIANYL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Continuité de l'exploitation : Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note I.4 "Continuité d'exploitation" de l'annexe donne l'information appropriée sur la situation de la société au regard de sa capacité à poursuivre ses activités dans des conditions normales et au regard de l'application du principe de continuité de l'exploitation.

- **Titres de participation** : Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit à 394 353 614 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note "II.1.6.2.1 - Immobilisations financières - Méthodes utilisées pour le calcul des dépréciations - titres de participation" de l'annexe. Sur la base des éléments qui nous ont été communiqués, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à apprécier l'évaluation qui en résulte.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 4 juin 2021

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guillaume Villard', with a stylized flourish extending to the right.

Guillaume VILLARD

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

RHODIANYL
Clôture des comptes au 31 décembre 2020

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immos incorporelles				
TOTAL immo 31 décembre				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	1 566 263 995	1 171 910 381	394 353 614	814 834 256
Créances rattachées à des participations	1 325 146		1 325 146	9 124 410
Autres titres immobilisés	11 403 750		11 403 750	11 128 500
Prêts	47 237		47 237	47 237
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	1 579 040 128	1 171 910 381	407 129 747	835 134 403
Total Actif Immobilisé (II)	1 579 040 128	1 171 910 381	407 129 747	835 134 403
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	2 675 966		2 675 966	105 974 199
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	2 675 966		2 675 966	105 974 199
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités				
TOTAL Disponibilités				
Charges constatées d'avance	120 581		120 581	224 469
TOTAL Actif circulant (III)	2 796 546		2 796 546	106 198 667
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	1 581 836 674	1 171 910 381	409 926 293	941 333 070

RHODIANYL
Clôture des comptes au 31 décembre 2020

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 605 362 500)	255 900 135	255 900 135
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	5 516 528	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	5 516 528	
Report à nouveau	104 814 037	-11 334 184
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-145 027 180	121 664 750
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	221 203 520	366 230 700
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	60 000	60 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	60 000	60 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	179 514 810	574 529 461
TOTAL Dettes financières	179 514 810	574 529 461
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 699	2 699
Dettes fiscales et sociales	980 591	510 210
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 164 673	0
TOTAL Dettes d'exploitation	9 147 963	512 909
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	188 662 774	575 042 370
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL - PASSIF (I à V)	409 926 293	941 333 070

RHODIANYL
Clôture des comptes au 31 décembre 2020

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			11 416 749	6 392 907
Impôts, taxes et versements assimilés			822 339	2 964 132
Salaires et traitements				
Charges sociales			164 411	207 568
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		
		Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges			1 001	
Total des charges d'exploitation (II)			12 404 500	9 564 607
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-12 404 500	-9 564 607
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			7	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			13 631	83
Produits financiers de participations			27 440 248	34 602 845
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			261 544	2 736 301
Reprises sur provisions et transferts de charges			302 826 700	94 744 468
Différences positives de change			3 861 557	28 908
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			334 390 048	132 112 524
Dotations financières aux amortissements et provisions			198 355 355	
Intérêts et charges assimilées			2 782 983	636 398
Différences négatives de change			3 358 601	184 392
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			204 496 939	820 790
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			129 893 110	131 291 733
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			117 474 985	121 727 044

RHODIANYL
Clôture des comptes au 31 décembre 2020

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	262 419 836	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	262 419 836	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	524 922 002	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	524 922 002	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-262 502 166	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		62 294
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	596 809 891	132 112 524
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	741 837 072	10 447 774
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-145 027 180	121 664 750

ANNEXE

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

I.1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice 2020, la société a poursuivi son activité de société holding et de gestion de son portefeuille de participations de titres.

I.2 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Suite à l'annonce fin 2017 par le groupe Solvay de la cession des activités Performance Polyamides à l'échelle mondiale, et aux accords conclus entre le groupe BASF, le groupe Domo et le groupe Solvay, RHODIANYL a cédé le 31 janvier 2020 :

- la totalité du capital de SOLVAY ENGINEERING PLASTICS POLAND, soit 110 000 parts sociales, à Domo Chemicals GmbH, une société allemande contrôlée par le groupe Domo,
- la totalité de la participation qu'elle détenait dans la société TECHPOLYMERS INDUSTRIA E COMERCIO LTDA., soit 36.250.401 parts sociales, à BASF S.A., une société brésilienne contrôlée par le groupe BASF, et
- la totalité de la participation qu'elle détenait dans la société Solvay Chemicals Korea Co., Ltd., soit 2.000.000 parts sociales, à BASF Beteiligungsgesellschaft mbH, une société allemande contrôlée par le groupe BASF ;
- la totalité de la participation qu'elle détenait dans la société Butachimie SNC, soit 159.898 parts sociales, à BASF SE, une société allemande contrôlée par le groupe BASF, et
- la totalité de la participation qu'elle détenait dans la société Rhodia Polymers & Specialties India Private Limited, soit 17.161.474 parts sociales, à BASF Nederland B.V, une société néerlandaise contrôlée par le groupe BASF.

Les comptes annuels de RHODIANYL au 31 décembre 2019 ont fait l'objet d'une certification avec réserve pour limitation, relative à l'évaluation de la participation dans la société RHODIA OPERATIONS, la Direction de la société n'ayant pas été en mesure de déterminer la valeur d'utilité de cette participation compte tenu du contexte propre à cette entité. Cette situation avait conduit à maintenir au 31 décembre 2019 une valeur comptable nette identique à celle de l'exercice 2018 de 315,2 m€ après prise en compte d'une dépréciation de 973 M€.

Au 31 décembre 2020, la valeur d'utilité de RHODIA OPERATIONS a l'objet d'une évaluation selon les méthodes et principes comptables décrits dans le paragraphe II.1.6.2.1, ce qui conduit à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire de 134,3 millions d'euros , la valeur nette de cette participation étant ramenée à 180,9 M€

I.3 – COMPARABILITE DES COMPTES

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice 2020.

I.4 - CONTINUITE D'EXPLOITATION

Les comptes de Rhodianyl arrêtés au 31 décembre 2020 font apparaître une perte nette de -145 027 180 €, et des capitaux propres positifs de 221 203 520 €.

Les capitaux propres de la société étant positifs et supérieurs à la moitié du capital social nous n'avons pas de problématique de continuité d'exploitation

Le financement de l'activité de la société est assuré par le groupe SOLVAY sous forme d'avance en compte courant groupe.

Par ailleurs, à la clôture de l'exercice , le groupe SOLVAY considère disposer de sources de financement suffisantes pour permettre à ses filiales de poursuivre leurs activités dans des conditions normales d'exploitation.

En conséquence, la direction de la société estime que l'établissement des comptes selon la convention de base de continuité d'exploitation reste approprié.

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux principes comptables généralement admis en France selon le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, et ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- et indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La devise d'établissement des comptes est l'euro.

II.1 – ACTIFS IMMOBILISES

II.1.1 - Immobilisations incorporelles

Non applicable

II.1.2 – Immobilisations corporelles

Non applicable

II.1.3 – Comptabilisation des immobilisations par composants

Non applicable

II.1.4 – Comptabilisation des pièces de rechange immobilisables

Non applicable

II.1.5 – Appréciation de la valeur d'actif

Non applicable

II.1.6 – Immobilisations financières

II.1.6.1 – Mode et méthodes d'évaluation

Les titres de participation, les autres titres immobilisés ainsi que les autres immobilisations financières sont inscrits à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition. Les frais d'acquisition sont, le cas échéant, attachés au coût d'acquisition des titres et amortis selon la méthode linéaire

sur une durée de 5 ans conformément à l'avis CU CNC n° 2007-C du 15 juin 2007.

Les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale en tenant compte des intérêts courus non échus, sans actualisation de la créance.

II.1.6.2 – Méthodes utilisés pour le calcul des dépréciations

II.1.6.2.1 – Titres de participations

Les titres de participation sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, sont, le cas échéant, rattachés au coût d'acquisition des titres.

Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire, la société évalue la valeur d'utilité de ses titres de participation.

Lorsque la valeur d'utilité d'un titre est supérieure au coût d'acquisition, aucune plus-value latente n'est comptabilisée.

Lorsque la valeur d'utilité d'un titre est inférieure à son coût d'acquisition, deux types de provisions peuvent être constitués :

- une provision pour dépréciation dans la limite de la valeur d'origine des titres
- une provision pour risque financier sur filiales pour le complément, en cas de situation nette négative.

La valeur d'utilité des titres de participations est déterminée au cas par cas selon principalement 4 méthodes :

1/ Une valorisation est basée sur la valeur des « actifs nets » ;

2/ Pour les holdings (entités non opérationnelles) la valorisation est définie en fonction de la valeur de la quote-part des filiales détenues ;

3/ Pour les entités opérationnelles, on utilise soit un multiple d'Ebitda, soit une évaluation basée sur les DCF (Discounted Cash Flow). L'« Ebitda » correspond au résultat opérationnel annuel avant coûts de restructuration, dotations nettes aux amortissements, dépréciation, autres charges et produits opérationnels.

4/ Dans certains cas particuliers la valorisation est basée sur une évaluation externe.

II.1.6.2.2 – Autres immobilisations financières

Une provision pour dépréciation des autres immobilisations financières est constituée, le

cas échéant, lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

II.2 – STOCKS ET ENCOURS DE PRODUCTION

Non applicable

II.3 – CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est pratiquée dès qu'apparaît une perte probable ou un risque de non recouvrement.

Dans un souci de gestion de notre trésorerie, la majorité des créances clients sont cédées sans recours.

II.4 – CHARGES A REPARTIR

Néant

II.5 – EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Néant

II.6 – TITRES SUBORDONNES

Néant

II.7 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est pratiquée dès que leur valeur liquidative est inférieure à la valeur nette comptable.

II.8 – PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions règlementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur.

II.9 – PROVISIONS

II.9 .1 – Provisions pour litiges

Une provision pour litige est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation à l'égard d'un tiers, résultant d'un évènement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources dans le futur, sans contrepartie au moins équivalente.

Pour chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, la probabilité de sortie de ressources et le montant du risque sont estimés à la date d'arrêté des comptes par la direction et le cas échéant après avis des conseils externes.

II.9 .2 – Provisions pour restructuration

Néant

II.9 .3 – Provisions pour risque liés à l'environnement

Néant

II.9 .4 – Provisions pour hausse des prix

Néant

II.9 .5 – Provisions pour grosses réparations

Non applicable

II.10 – ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES

La société évalue chaque année le montant de ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite et engagements assimilés ainsi qu'en matière de compléments de retraite accordés à certains bénéficiaires en activité ou déjà en retraite.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalité.

RHODIANYL
Clôture des comptes au 31 décembre 2020

Ces engagements ne sont pas provisionnés à la clôture de l'exercice, et font l'objet d'une information spécifique dans les engagements financiers (Cf. V.2.1).

Il n'y a plus de salarié actif chez Rhodianyl, ces engagements ne concernent que des personnes retraitées.

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Hypothèses	2020	2019
Taux actualisation	0,25%	0,75%
Taux d'augmentation des salaires	<p style="text-align: center;"><u>Cadres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 5% jusqu'à 35 ans - 3,75% entre 35 ans et 40 ans - 3% entre 40 ans et 50 ans - 2,50% au-delà de 50 ans <p style="text-align: center;"><u>Non-cadres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 4,25% jusqu'à 35 ans - 3,50% entre 35 ans et 40 ans - 3,00% entre 40 ans et 50 ans - 2,50% au-delà de 50 ans 	<p style="text-align: center;"><u>Cadres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 5% jusqu'à 35 ans - 3,75% entre 35 ans et 40 ans - 3% entre 40 ans et 50 ans - 2,50% au-delà de 50 ans <p style="text-align: center;"><u>Non-cadres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 4,00% jusqu'à 35 ans - 3,50% entre 35 ans et 40 ans - 3,00% entre 40 ans et 50 ans - 2,50% au-delà de 50 ans
Taux d'inflation	1,50%	1,75%
Hypothèse de départ du salarié	Départ volontaire à l'initiative du salarié - CCN Chimie	Départ volontaire à l'initiative du salarié - CCN Chimie
Age de départ du salarié	Age d'obtention du taux plein - Loi Fillon	Age d'obtention du taux plein - Loi Fillon
Table de mortalité	Phase d'activité : TGH05 - TGF05. Phase de service des rentes viagères ACR et ARS (TGH05 et TGF05)	Phase d'activité : TGH05 - TGF05. Phase de service des rentes viagères ACR et ARS (TGH05 et TGF05)
Hypothèse de début d'activité	Age de début d'activité différent selon le statut des personnels (20 ans pour les non cadres et 24 ans pour les cadres)	Age de début d'activité différents selon le statut des personnels (20 ans pour les non cadres et 24 ans pour les cadres)

Les hypothèses liées à l'âge de départ à la retraite ont été modifiées suite à la réforme des retraites promulguée le 09/11/2010. Les bases de calcul des indemnités de départ à la retraite sont celles du 31 décembre 2019

II.11 – GRATIFICATIONS D'ANCIENNETE ET AUTRES AVANTAGES A LONG TERME

Néant

II.12 – DIVIDENDES

Les dividendes à recevoir par la société de ses filiales et participations sont constatés en produits à date de leur approbation par l'assemblée.

II.13 – METHODE DE COMPTABILISATION DU RESULTAT DES SNC

Néant

II.14 – GESTION CENTRALISEE DE LA TRESORERIE

La société délègue sa gestion de trésorerie à Solvay SA qui agit en tant que banque interne du groupe Solvay.

Cette gestion centralisée de la trésorerie auprès de Solvay SA est traduite dans les comptes de la société par la comptabilisation d'un compte courant avec Solvay SA.

II.15 – INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

La société pratique la couverture de change à terme de ses opérations commerciales à l'exportation ainsi que de ses principaux contrats en devises. Le montant de ces couvertures de change figure dans les engagements hors bilan et n'a aucun impact sur le bilan. Toutefois, si le résultat de ces couvertures fait apparaître une perte latente suite à des couvertures imparfaites, celle-ci fait l'objet d'une provision pour risque de change à due concurrence.

Les produits et charges résultant de l'utilisation de ces instruments financiers qualifiés comptablement de couverture sont constatés en résultat de manière symétrique à l'enregistrement des charges et produits de l'élément couvert.

II.16 – OPERATIONS EN DEVISES

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances, dettes et les disponibilités en devises sont valorisées au cours de clôture. La différence résultant de la revalorisation des éléments est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes sont déterminées en tenant compte des gains latents sur les instruments de couverture et font l'objet d'une provision pour risques. Les différences de change résultant de la conversion des disponibilités sont comptabilisées au compte de résultat.

II.17 – RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Non applicable

II.18 – INTEGRATION FISCALE

La société est membre du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est Solvay France depuis le 01/01/2017.

La méthode de répartition de l'impôt-société du groupe est la suivante :

- la filiale comptabilise sa charge d'impôt comme si elle n'était pas membre du groupe ;
- la société mère inscrit dans ses charges ou produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et la charge d'impôt comptabilisée dans la filiale ;
- la dette d'impôt-société est transférée à la société mère tête de groupe. Le cumul des déficits reportables de la filiale est de 163 318 967€ au 31 décembre 2020 ;

II.19 – CONVENTION D'INDEMNISATION

Néant

III. NOTES SUR LE BILAN

III.1 – ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

III.1.1 - Tableau de mouvements des immobilisations incorporelles, corporelles, et financières

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL III)					
	Autres participations	2 100 340 391		1 325 161	
	Autres titres immobilisés	11 128 500		292 500	
	Prêts et autres immobilisations financières	47 237			
TOTAL IV)		2 111 516 129		1 617 661	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		2 111 516 129		1 617 661	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				

RHODIANYL
Clôture des comptes au 31 décembre 2020

TOTAL (III)				
Autres participations		534 076 412	1 567 589 141	
Autres titres immobilisés		17 250	11 403 750	
Prêts et autres immobilisations financières			47 237	
TOTAL IV)		534 093 662	1 579 040 128	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		534 093 662	1 579 040 128	

III.1.2 - Indication des éléments constitutifs

L'actif immobilisé est essentiellement constitué de titres de participations dans la filiale française Rhodia Opérations et de la filiale étrangère Rhodia Brazil.

Le poste "autres titres immobilisés" est composé par des parts dans un FCPI .

III.2 – ETAT DES AMORTISSEMENTS

Néant

III.3 – ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

III.3.1 – Tableau d'évolutions des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions pour litige				
Frais de développement				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	60 000			60 000
TOTAL II Provisions	60 000			60 000
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	1 276 381 726	198 355 355	302 826 700	1 171 910 381
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL III autres provisions et dépréciations	1 276 381 726	198 355 355	302 826 700	1 171 910 381

RHODIANYL
Clôture des comptes au 31 décembre 2020

<i>TOTAL GENERAL</i>	1 276 441 726	198 355 355	302 826 700	1 171 970 381
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières		198 355 355	302 826 700	
Dont dotations et reprises exceptionnelles				

III.3.2 – Détail des provisions

Rubriques	Situation et mouvements			
	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Provision pour risques				
Provision pour risques filiales				0
Provision pour litige salarié	60 000		0	60 000
Provision pour litige fiscaux		0		0
TOTAL (I)	60 000	0	0	60 000
Provision pour charges				
TOTAL (II)	0	0	0	0
TOTAL (I) + (II)	60 000	0	0	60 000

III.3.3 – Informations sur les provisions significatives

Néant

III.3.4 – Informations sur les dépréciations significatives

Les provisions pour dépréciations sur immobilisations Financières s'élèvent à 1 172 millions d'euros au 31/12/2020 (contre 1 276 millions d'euros au 31 décembre 2019).

La diminution nette de cette provision (104 M€) se décompose en :

- Une reprise de 291 MEUR sur Butachimie suite à la cession des titres à BASF
- Une reprise de 12 MEUR sur Techpolymers Bresil suite à la cession des titres à BASF
- Une dotation de 134 MEUR sur Rhodia Opérations
- Une dotation de 64 MEUR sur Rhodia Brazil

RHODIANYL
Clôture des comptes au 31 décembre 2020

III.4 – TITRES DE PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Code sté	Nom société	Valeur brute (I)				
		Début	Augm.	Dimin.	Echange	Fin
2312	ASTER II PARTS B	150 000				150 000
4274	RHODIA OPERATIONS	1 288 537 965				1 288 537 965
5609	BUTACHIMIE	451 021 871	-	451 021 871		0
40032	RHOD V	29 985	15	30 000		-
40043	RHOD W	15		15		-
60668	RHODIA THAI HOLDING CO LTD (Bangpoo)	21				21
71542	RHODIA POLYMERS & SPECIALTIES INDIA PVT	24 017 752		24 017 752		-
75233	RHODIA POLIAMIDA E ESPECIALIDADE	277 575 991			- 277 575 991	-
75233	RHODIA BRAZIL				277 575 991	277 575 991
75255	SOLVAY CHEMICALS KOREA	7 431 982		7 431 982		-
75311	SOLVAY ENGINEERING PLASTICS POLAND	12 631 258		12 631 258		-
76613		18				18
63430	TECHPOLYMERS INDUSTRIA E	29 819 125		29 819 125		-
	TOTAL TITRES DE PARTICIPATIONS	2 091 215 982	15	524 952 002	-	1 566 263 995
2312	ASTER II PARTS A	11 128 500	292 500	17 250		11 403 750
	TOTAL AUTRES TITRES IMMOBILISES	11 128 500	292 500	17 250	-	11 403 750

- Les appels de fonds du FCPI Aster II se sont élevés à 292 K€ au cours de l'exercice. Par ailleurs, Rhodianyl a reçu 17 K€ du FCPI ASTER II au titre d'une réduction de son capital.

III.5 – CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

Créances rattachées à des participations (en euros)	Montant 2020	Montant 2019
Dividendes à recevoir	1 325 146	9 124 410
TOTAL	1 325 146	9 124 410

Les variations concernant le poste "créances rattachées à des participations" sont dues à :

- les dividendes à recevoir (TJLP) pour Q4 2020 de la filiale Rhodia Brazil pour un montant de 1 325 K€.

III.6 – STOCKS-LES QUOTAS CO2

Néant

RHODIANYL
Clôture des comptes au 31 décembre 2020

III.7 – AUTRES CREANCES ET AUTRES DETTES

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				1 325 146	1 325 146	
Prêts				47 237	14 824	32 413
Autres immobilisations financières						
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				1 372 384	1 339 971	32 413
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients						
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant constitués.				
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée			4	4	
	Autres impôts					
	Etat - divers					
Groupes et associés				841 755	841 755	
Débiteurs divers				1 834 207	1 834 207	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				2 675 966	2 675 966	
Charges constatées d'avance				120 581	120 581	
TOTAL DES CREANCES				4 168 930	4 136 517	32 413
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers				179 514 810	179 514 810	
Fournisseurs et comptes rattachés				2 699	2 699	
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée			980 591	980 591	
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés						
Autres dettes				8 164 673	8 164 673	
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES				188 662 774	188 662 774	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					Emprunts auprès des associés personnes physiques	
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

III.8 – PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER (en euros)

Nature des produits à recevoir	Montant 2020 [euros]	Montant 2019 [euros]
Créances rattachées à des participations Clients et comptes rattachés	1 325 146	9 124 410
Autres créances	1 832 046	
TOTAL	3 157 192	9 124 410

Nature des charges à payer	Montant 2020 [euros]	Montant 2019 [euros]
Emprunts et dettes financières		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 699	2 733
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes	8 164 673	
TOTAL	8 167 372	2 733

III.9 – CHARGES A REPARTIR

Néant

III.10 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Néant

III.11 – CHARGES CONSTATEES D'AVANCE ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Détails Charges Constatées d'Avance	Montant 2020 [euros]	Montant 2019 [euros]
Assurances	120 581	224 469
TOTAL	120 581	224 469

III.12- CAPITAUX PROPRES

Le capital de la société est de 255 900 135 euros, constitué de 17 060 009 actions d'un montant nominal de 15 euros, détenue à 100% par Solvay France SA.

III.12.1 – Tableau de variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres (en euros)			
Catégorie	Ouverture	Variation	Clôture
Capital	255 900 135	0	255 900 135
Primes d'apport			
Réserve légale		5 516 528	5 516 528
Réserve spéciale de conversion du capital			
Autres réserves	0	0	0,00
Report à nouveau	-11 334 184	116 148 221	104 814 037
Subvention d'investissements			
Amortissements dérogatoires			
Résultat en instance d'affectation	121 664 750	-266 691 930	-145 027 180
TOTAL	366 230 700	-145 027 180	221 203 520

III.12.2 – Détail des catégories de titres

Catégorie des titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	Clôture de l'exercice	Créés durant l'exercice	Remboursés durant l'exercice	
Actions ordinaires	17 060 009			15,00 €

III.13- AUTRES FONDS PROPRES

Néant

III.14 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

Le poste "Emprunts et Dettes financières divers" d'un montant de 179 515 K€ au 31 décembre 2020 est constitué par l'endettement auprès de Solvay SA qui assure la gestion centralisée de la trésorerie de Rhodianyl.

Nature emprunts et dettes financières diverses	Montant 2020 (euros)	Montant 2019 (euros)
Groupe et Associés, Compte courant	179 514 810	574 529 461
TOTAL	179 514 810	574 529 461

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

IV.1 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Néant.

IV.2 – DETAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES

Néant.

IV.3 - RESULTAT FINANCIER

IV.3.1- Détail du résultat financier

Nature des produits financiers	Montant 2020 (euros)	Montant 2019 (euros)
Produits de participation	27 440 248	34 602 845
Autres intérêts et produits assimilés	232 591	2 736 301
Boni de fusion TUP Rhod V	28 953	
Reprises de dépréciations des titres de participations	302 826 700	94 744 468
Différences positives de change	3 861 557	28 908
TOTAL	334 390 048	132 112 524

RHODIANYL
Clôture des comptes au 31 décembre 2020

Nature des charges financières	Montant 2020 (euros)	Montant 2019 (euros)
Dotations provisions pour dépréciations des titre de participations	198 355 355	0
Intérêts et charges assimilées	2 605 250	636 398
Autres frais & dettes financières	0	0
Différences négatives de change	3 536 334	184 392
TOTAL	204 496 939	820 790

Les produits de participations sont principalement constitués par les dividendes reçus de:

- Rhodia Brazil pour un montant de 25 493 K€
- Techpolymers pour un montant de 1748 K€

Les autres intérêts et produits assimilés sont composés des:

- Intérêts sur le compte courant Butachimie pour 233 K€

Les reprises sur provisions pour dépréciations concernent principalement les titres cédés :

- Butachimie pour 290 663 K€
- Techpolymers Industria E Comercio pour 12 163 K€

Les Dotations aux provisions pour dépréciations concernent principalement les titres de :

- Rhodia opérations pour 134 323 K€
- Rhodia Brazil pour 64 032 K€

Les intérêts et charges assimilées sont principalement constitués par:

- L'endettement auprès de Solvay SA pour 2 605 K€

IV.3.2 – Charges et produits financiers provenant des entreprises liées (1)

Nature des produits financiers avec les entreprises liées	Montant 2020 (euros)	Montant 2019 (euros)
Revenus de participations	27 440 248	24 904 231
Autres intérêts & produits assimilés	28 953	0
TOTAL	27 469 201	24 904 231

Nature des charges financières avec les entreprises liées	Montant 2020 (euros)	Montant 2019 (euros)
Intérêts et charges assimilées	2 605 250	636 398
Autres frais financiers		
TOTAL	2 605 250	636 398

(1) Sociétés dont Solvay détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des parts, et qui sont incluses dans son périmètre d'intégration globale

IV.4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Nature des charges exceptionnelles	Montant 2020 (euros)	Montant 2019 (euros)
CESSIONS IMMOS FINANCIERES	524 922 002	0
Cessions de titres de participations - VNC (projet PAX)	524 921 987	0
Cessions de titre de participations - VNC Rhod W	15	
TOTAL	524 922 002	0

Nature des produits exceptionnels	Montant 2020 (euros)	Montant 2019 (euros)
CESSIONS IMMOS FINANCIERES	262 419 836	0
Produit de Cessions de titres de participations - (projet PAX)	262 419 821	0
Produit de Cessions de titre de participations - Rhod W	15	
TOTAL	262 419 836	0

IV. 5 - IMPOT SUR LES SOCIETES

Rhodianyl dégage un résultat fiscal déficitaire de 72 369 921€ pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 et ne supporte pas de charge d'impôt sur les sociétés, pour l'exercice 2021.

IV. 6 – Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S)

Néant

V. AUTRES INFORMATIONS

V.1 – ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN (en €)

Rubriques	Entreprises liées (1)	Participations (2)
Actif immobilisé		
Participations	1 566 113 973	150 000
Créances rattachées à des participations	1 325 146	
Autres titres immobilisés		11 403 750
Autres immobilisations financières		
Actif circulant		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	843 916	
Dettes		
Emprunts et dettes financières diverses	179 514 810	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes		

(1) Sociétés dont Solvay détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des parts, et qui sont incluses dans son périmètre d'intégration globale

(2) Sociétés dont Solvay détient, directement ou indirectement, des parts, et qui ne sont pas incluses dans le renvoi précédent

V. 2 – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES ENGAGEMENTS

V.2.1 – Engagements financiers

Rubriques	Montant (€)	dont envers entreprises liées (1)	dont envers participations (2)	dont envers dirigeants	Dont engagement de pension à couvrir au titre de l'ordonnance n°2015- 839 du 9 juillet 2015
ENGAGEMENTS RECUS					
a) avals, cautions, et garanties reçus	-				
b) Garantie reçue au titre de la sécurisation des rentes	775 302	775 302			775 302
TOTAL		775 302	-	-	775 302
ENGAGEMENTS DONNES					
a) effets escomptés non échus	-				
b) avals, cautions, et garanties donnés					
c) engagements en matière de pension, d'indemnité de départ à la retraite, de mutuelle des retraités et de pénibilité					
Montant des engagements de retraite au 31/12/2020					
Montant des engagements de mutuelle des retraités au 31/12/2020	-				3 876 508
Montant des engagements liés à la pénibilité au 31/12/2020					
e) dettes garanties par des sûretés réelles					
f) commandes sur fournisseurs d'immobilisations					
g) engagements locations non résiliables					
TOTAL	-	-	-	-	3 876 508

1) Sociétés dont Solvay détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des parts, et qui sont incluses dans son périmètre d'intégration globale

(2) Sociétés dont Solvay détient, directement ou indirectement, des parts, et qui ne sont pas incluses dans le renvoi précédent

V.2.2 – Engagements financiers en matière de crédit-bail

Néant au 31 décembre 2020

V.2.3 – Engagements financiers liés aux instruments financiers dérivés Néant.

Néant

V.2.4 – Autres engagements

Néant

V.3 – VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Néant

V.4 – CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE ET EMPLOI (CICE)

Le CICE a été mis en place à compter du 1er janvier 2013 et a pris fin au 1^{er} janvier 2019.

En conséquence, pas de produit à recevoir constaté dans les comptes 2020 en raison de la fin du dispositif.

Pour mémoire, un produit à recevoir au titre du CICE était comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes. Le groupe SOLVAY comptabilisait le CICE, dans les comptes individuels, au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 « Charges de personnel ».

V.5 – HONORAIRES DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le rapport annuel consolidé du groupe mentionne les honoraires aux commissaires aux comptes En conséquence, les montants ne sont pas repris dans la présente annexe comptable.

V.6 – SITUATION FISCALE

V.6.1 - Ventilation de l'impôt sur les sociétés

Montants en euros	Taux 28%		28,00%		
	RESULTAT AVANT IMPOT	IMPOT		RESULTAT APRES IMPOT	
		Théorique	Réel	Théorique	Réel
RESULTAT EXPLOITATION	- 12 404 500	- 3 473 260	-	- 15 877 760	- 12 404 500
RESULTAT FINANCIER (y compris QP)	129 879 486	4 072 305		133 951 791	129 879 486
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 262 502 166	- 20 862 623	-	- 283 364 789	- 262 502 166
TOTAL	- 145 027 180	- 20 263 578	-	- 165 290 758	- 145 027 180

V.6.2 - Situation fiscale latente et différée

Néant au 31 décembre 2020

V.7 – IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTES

Dénomination et siège social	Forme	Méthode de consolidation
SOLVAY SA 310 rue de Ransbeek 1120 Bruxelles Belgique	Société anonyme	Globale

V.8 – LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (en K€)

Dénomination	Capital social	Quote-part	Val. Brutes Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires (1)
Siège Social	Autres capitaux propres (1)	Dividendes	Val. Nettes Titres	Cautions	Résultat (1)
FILIALES (plus de 50%)					
RHODIA OPERATIONS	581 059	100,00%	1 288 538		1 045 630
PARIS (75)	339 852	-	180 810		-15 989
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
RHODIA BRAZIL	171 152	63,06%	277 576		598 904
SÃO PAULO (Brésil)	201 347		213 544		16 513
AUTRES TITRES					
ASTER II	NC	14,31%	11 404		NC
	NC		11 404		NC

- (1) Les informations données sont relatives au dernier exercice clos soit le 31/12/2020

V.9 – REMUNERATION ET AUTRES AVANTAGES ACQUIS OU VERSES AUX DIRIGEANTS

Le Président n'a perçu aucune rémunération de la société au cours de l'exercice 2020.

V.10- TRANSACTIONS CONCLUES AVEC DES PARTIES LIEES

RHODIANYL réalise des transactions non significatives, ou conclues à des conditions normales, ou exclues du champ d'application tel que décrit dans le règlement ANC 2010-02 et 2010-03 avec des parties liées.

VI – EVENEMENT POST CLOTURE

La performance de Rhodianyl dépend de la distribution de dividendes de ses filiales.

Crise sanitaire du coronavirus

L'épidémie Covid 19 qui a démarré en Chine en décembre 2019, s'est ensuite poursuivie en vague pendant l'année 2020 continue à se poursuivre en 2021.

Devant ces incertitudes, le groupe met en place les mesures appropriées pour ses employés et pour répondre aux besoins de ses clients.